

CONDITIONS D'ADMISSION INITIATION À L'ÉCRITURE DE SÉRIES

2026

Conditions requises
Formalités d'inscription
Déroulement de la procédure d'admission

La Fémis, 6 rue Francœur - 75018 PARIS
Pour tout renseignement, tél. : 01 53 41 22 33
initiationseries@femis.fr

I. CONDITIONS REQUISES

Cette formation d'une année à temps plein d'octobre 2026 à juin 2027, accessible au niveau Bac ou Bac professionnel, permet d'ouvrir chaque année La Fémis à de jeunes aspirant-es scénaristes passionné-es de séries, âgé-s entre 22 et 28 ans.

La formation s'adresse à ces jeunes autodidactes, issu-es de milieux modestes, pour les accompagner dans leur volonté d'apprentissage de l'écriture sérielle.

A. CONDITIONS D'ÂGE, DE DIPLÔME ET DE LANGUE

- Les candidat-es doivent être âgé-es entre vingt-deux ans et vingt-huit ans l'année de l'inscription.
- Les candidat-es doivent être **titulaires du bac général ou du bac professionnel a minima**.
- La maîtrise de la **langue française** est obligatoire. L'admission se déroule en français, de même que les enseignements dispensés à l'École.

B. CONDITIONS DE RESSOURCES

- L'inscription à la procédure d'admission est gratuite.
- Les candidat-es admis-es à suivre la formation sont exonéré-es de frais de scolarité mais doivent acquitter la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC ; 105 € pour l'année 2025-2026).
- La formation est destinée à accueillir de jeunes aspirant-es scénaristes issu-es de milieux modestes. Les candidat-es doivent justifier de leur situation en remplissant un **dossier social** qui sera étudié par le jury (à remplir en ligne ; voir plus bas).
- Les candidat-es admis-es bénéficieront d'une bourse de vie pendant la durée de leur scolarité.

C. RÈGLEMENT

Le règlement général relatif aux différents concours d'entrée à La Fémis est disponible sur le site : <https://www.femis.fr/-admission->

Toute infraction au règlement, notamment sur les renseignements fournis par le-la candidat-e lors de l'inscription, entraîne son exclusion.

- Les candidat-es ne peuvent s'inscrire qu'à un seul concours/admission de La Fémis la même année.
- L'admission, tout comme la formation, est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, voir : <https://www.femis.fr/handicap-et-concours-de-la-femis>

Pour toute question relative aux conditions d'admission ou portant sur le contenu de la formation, il est recommandé de prendre contact, avant inscription et envoi du dossier, avec :

Adèle MONFORT, coordinatrice du cursus : 01 53 41 22 33 ou initiationseries@femis.fr

II. FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidat·es s'inscrivent à la procédure d'admission de la formation « Initiation à l'écriture de séries » en ligne **du lundi 16 mars à 12h au mardi 19 mai 2026 à 12h.**

Les candidat·es doivent prendre connaissance du présent document et procéder à leur inscription d'une part en remplissant deux formulaires en ligne et d'autre part en transmettant les pièces demandées via Dropbox.

DOCUMENTS À REMPLIR EN LIGNE :

- **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** : [Cliquer ici pour remplir le formulaire de renseignements](#)
- **DOSSIER SOCIAL** : [Cliquer ici pour remplir le formulaire du dossier social](#)
Les pièces justificatives du dossier social sont à transmettre via le lien Dropbox ci-dessous.

DOCUMENTS À DÉPOSER SUR DROPBOX :

Procédure :

Les documents suivants doivent être transmis via ce lien Dropbox :

<https://www.dropbox.com/request/x1oEWv5j6L1DOKazWSu3>

Les fichiers doivent être au **format PDF**.

Les noms des fichiers doivent tous prendre la forme suivante :

NOM prénom-intitulé du document.

Exemples : DUPONT Camille-CV ; DUPONT Camille-Lettre de candidature

Merci de bien respecter cette nomenclature pour que vos documents et donc votre demande soient bien traités.

LISTE DES DOCUMENTS :

- **IDENTITÉ** :
 - Une photo
 - Copie de la **carte d'identité** (recto verso) ou du **passport**
- **ÉTUDES** : les candidat·es doivent fournir une copie de leur **baccalauréat** et de leurs différents **certificats** ou **diplômes** s'ils en ont.
- **CURRICULUM VITAE** : le **CV** doit récapituler le parcours scolaire et/ou universitaire, les différentes expériences professionnelles et personnelles post-bac.
- **DOSSIER SOCIAL** :
 - **Avis d'imposition** (complet) ou de non-imposition du foyer fiscal de référence de 2025 pour les revenus perçus en 2024
Les ressources prises en compte sont celles qui figurent à la ligne « revenu global » du dernier avis fiscal du foyer fiscal de référence.
 - **Toute pièce justifiant de situations particulières** (dernière partie du dossier social à remplir en ligne)
- **DOSSIER DE CANDIDATURE** : il est composé de 3 éléments, détaillés ci-dessous.

ATTENTION, L'USAGE DE L'I.A. EST STRICTEMENT INTERDIT. TOUTE SUSPICION ENTRAÎNERA UNE NOTE DISCRIMINATOIRE.

1. EXPÉRIENCES DE CRÉATION

La formation s'adressant à des scénaristes débutant-es, il est demandé de fournir des extraits choisis d'écriture personnels afin de justifier d'un goût pour l'écriture et la fiction.

- Le format et le type d'extraits d'écriture présentés sont **libres**. Il est conseillé de présenter plusieurs types d'écriture.
Il peut s'agir d'extraits d'articles, de blogs, de journaux intimes, de nouvelles, de bandes-dessinées, de poésies, de textes de chansons, de scénarios de web-séries, de séries, de courts-métrages, etc. Les extraits doivent être présentés **dans un PDF de maximum 10 pages.**
- Le-la candidat-e doit être le-la seul-e auteur.e de ces textes. **Les œuvres réalisées collectivement ne seront pas examinées.**
- Ces extraits d'écriture doivent être accompagnés **d'un document d'une page**, décrivant précisément la nature des travaux d'écriture et expliquant les choix opérés.

2. RACONTEZ VOS PROJETS DE SÉRIES

Le-la candidat-e détaille **deux projets de séries** qu'il-elle aimerait raconter. Il s'agit de présenter des idées ou sujets de séries qui intéressent le-la candidat-e dans **un document PDF de 2 pages maximum.**

Chaque projet de série devra présenter le ou les personnages, leurs désirs et les moyens mis en œuvre pour atteindre leurs objectifs.

3. LETTRE DE MOTIVATION

La lettre de motivation doit expliquer les raisons pour lesquelles le-la candidat-e souhaite suivre cette formation et ce qu'il-elle attend du programme.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Date limite de candidature : mardi 19 mai 2026 à 12h.

Après vérification administrative de l'ensemble des dossiers reçus et de leur éligibilité, la liste des inscrits sera mise en ligne sur www.femis.fr à partir du **lundi 25 mai 2026 à 18h** (rubrique Admission/Initiation à l'écriture séries).

III. DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION

L'admission à la formation Initiation à l'écriture de séries se déroule en deux tours : 1^{er} tour (admissibilité), 2^{ème} tour (admission).

A. PREMIER TOUR : ADMISSIBILITÉ

Le premier tour consiste en un examen du dossier de candidature et du dossier social par un jury.

Dans sa réflexion pour départager les candidats, le jury tiendra compte :

- de la qualité et de la pertinence des extraits d'écriture,
- de la qualité et de l'originalité des projets de séries présentés,

- de l'adéquation entre le profil du-de la candidat-e tel qu'il se dessine à travers les éléments présentés et l'objectif de la formation destinée à accueillir et accompagner de jeunes aspirant-es scénaristes issu-es de milieux modestes dans leur volonté d'apprentissage de l'écriture sérielle.

La liste des candidat-es admissibles pour le deuxième tour du concours sera affichée dans les locaux de La Fémis et sur le site de La Fémis (rubrique Admission/Initiation à l'écriture séries) **lundi 8 juin 2026 à 18h.**

Le planning des auditions sera affiché sur le site de La Fémis (rubrique Admission/Initiation à l'écriture séries) **mardi 9 juin 2026 à 18h.**

B. DEUXIÈME TOUR : ADMISSION

Les candidat-es déclaré-es admissibles sont autorisé-es à se présenter à l'épreuve d'admission.

L'épreuve aura lieu les **lundi 29 juin et mardi 30 juin 2026** dans les locaux de La Fémis.

L'épreuve d'admission consiste en un entretien oral de 30 minutes avec le jury, qui porte notamment sur :

- la culture sérielle, les goûts personnels, les expériences et les projets du candidat,
- les extraits d'écriture qui auront été lus par l'ensemble des membres du jury,
- les autres éléments du dossier de candidature, notamment la lettre de motivation et les projets de séries présentés.

La liste des 6 candidat-es admis-es sera affichée dans les locaux de La Fémis et sur le site de La Fémis (rubrique Admission/Résultats) **mardi 30 juin à 19h.**

Les candidat-es admis-es recevront leur lettre d'admission précisant la date de la rentrée et indiquant les pièces et formalités administratives à remplir.

Le jury peut établir, le cas échéant, une liste complémentaire (liste d'attente). Tout-e candidat-e inscrit-e sur cette liste sera informé-e qu'il-elle pourra éventuellement être appelé-e à suppléer à une défection survenant **entre la proclamation des résultats le mardi 30 juin et vendredi 10 juillet 2026.**

La formation aura lieu d'octobre 2026 à juin 2027.

LES DÉCISIONS DES JURYS SONT SANS APPEL

AVERTISSEMENT

L'enseignement à La Fémis est à plein temps, les étudiant-es ne sont pas autorisé-es à manquer les cours. La formation n'est donc pas compatible avec un engagement professionnel ou une autre formation quelle qu'elle soit (envisageable le week-end éventuellement).

CE DOCUMENT ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE DISPOSITION ANTÉRIEURE